

15

Éducation et science

1634-1600

Examens finals

Edition 2016



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Neuchâtel 2016

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	Degré secondaire II, formation professionnelle supérieure: lernstat@bfs.admin.ch Hautes écoles: sius@bfs.admin.ch
Rédaction:	Réjane Deppierraz, OFS; Juan Segura, OFS
Contenu:	Réjane Deppierraz, OFS; Juan Segura, OFS
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	15 Éducation et science
Langue du texte original:	Français
Mise en page:	Section DIAM, Prepress/Print
Graphiques:	Section DIAM, Prepress/Print
Page de titre:	OFS; concept: Netthoewel & Gaberthüel, Bienne; Foto: © gradt – Fotolia.com
Impression:	en Suisse
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2016 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Commandes d'imprimés:	Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61, order@bfs.admin.ch
Prix:	gratuit
Téléchargement:	www.statistique.ch (gratuit)
Numéro OFS:	1634-1600



Table des matières

Introduction	4
Degré secondaire II: généralités	5
Degré secondaire II: formation professionnelle initiale	6
Degré secondaire II: formations générales	9
Degré secondaire II: maturité gymnasiale	10
Degré secondaire II: maturité professionnelle	11
Degré secondaire II: certificat de culture générale et maturité spécialisée	12
Degré tertiaire: généralités	13
Degré tertiaire: formation professionnelle supérieure	14
Degré tertiaire: écoles supérieures (ES)	15
Degré tertiaire: brevets et diplômes fédéraux	16
Degré tertiaire: Hautes écoles	18
Degré tertiaire: Hautes écoles universitaires (HEU)	19
Degré tertiaire: Hautes écoles spécialisées (HES)	20
Degré tertiaire: Hautes écoles pédagogiques (HEP)	21
Sources	22
Abréviations	23

Introduction

La présente publication s'intéresse aux diplômes obtenus par les personnes en formation en Suisse. Elle donne une vue d'ensemble du nombre de titres décernés et informe ainsi sur le potentiel socio-économique du pays, les nouveaux diplômés constituant le vivier de l'économie et des administrations publiques. Les résultats sont présentés selon les différents degrés de formation du système éducatif à savoir le degré secondaire II (formation professionnelle initiale et formations générales) et le degré tertiaire (formation professionnelle supérieure et hautes écoles). Ils se réfèrent aux données les plus récentes, soit celles des diplômes obtenus lors de l'année 2015. L'objet observé est le diplôme et non la personne diplômée qui, elle, peut obtenir successivement, voir même simultanément dans certains cas¹, plusieurs titres.

Un peu plus de 195 000 diplômes ont été décernés en Suisse en 2015. Ce chiffre doit toutefois rester indicatif car il n'est pas pertinent statistiquement d'additionner les différents types de diplômes délivrés. La formation professionnelle initiale est la plus grande pourvoyeuse de titres (36%). Elle est suivie par les hautes écoles (29%), les formations générales (21%) et la formation professionnelle supérieure (14%).

Vue d'ensemble des diplômes, 2005–2015

T 1

	2005	2010	2015	%
Degré secondaire II				
Formation professionnelle initiale	59 774	68 154	69 650	35,7%
Formations générales	30 266	36 364	40 363	20,7%
Degré tertiaire				
Diplômes des écoles supérieures ES ¹	4 163	8 211	9 884	5,1%
Diplômes et brevets fédéraux	14 807	16 304	17 542	9,0%
Examens finaux des autres formations professionnelles supérieures ¹	10 023	3 691	516	0,3%
Bachelor Hautes écoles ²	11 499	24 125	31 237	16,0%
Master Hautes écoles ³	10 477	13 368	17 765	9,1%
Doctorats Hautes écoles universitaires	3 100	3 593	3 854	2,0%
Formations continues, spécialisées et approfondies Hautes écoles	4 145	4 492	4 248	2,2%

¹ Diplômes postgrades compris.

² Diplôme HES/HEP compris.

³ Licence/diplôme HEU compris.

¹ Par exemple: certificat fédéral de capacité (CFC) et maturité professionnelle

Degré secondaire II: généralités

Le degré secondaire II suit directement l'école obligatoire. L'obtention d'un diplôme à ce niveau offre aussi bien la possibilité d'entrer sur le marché du travail que de poursuivre une formation en vue d'acquérir d'autres qualifications.

En 2015, 110 013 diplômes du degré secondaire II ont été délivrés. Ce degré se divise en deux domaines. La formation professionnelle initiale, avec 69 650 diplômes décernés, est le plus important. Le second domaine correspond aux filières de la formation générale qui délivrent principalement des certificats de maturité (35 121 unités en 2015).

Le nombre de diplômes du secondaire II a augmenté de plus de 20% durant la dernière décennie. Les titres de la formation professionnelle initiale ont progressé de 17%, soit bien moins que ceux des formations générales (+33%). Ceci s'explique avant tout par la croissance importante des maturités professionnelles (+30%)² pendant cette période et par l'introduction, dès 2006, des maturités spécialisées.

Diplômes du degré secondaire II, 2005–2015

T 2

Degré secondaire II	2005	2010	2015	%
Formation professionnelle initiale	59 774	68 154	69 650	63,3%
Certificats fédéraux de capacité CFC	52 183	59 367	63 366	57,6%
Attestations fédérales professionnelles AFP	94	3 690	5 917	5,4%
Autres certificats de capacité	2 145	1 026	95	0,1%
Diplômes des écoles supérieures de commerce	2 826	2 897	2	0,0%
Attestations de formation élémentaire	2 526	1 174	270	0,2%
Formations générales	30 266	36 364	40 363	36,7%
Maturités gymnasiales	16 411	18 759	18 602	16,9%
Maturités professionnelles	10 719	12 249	13 988	12,7%
Maturités spécialisées	–	1 357	2 531	2,3%
Certificats de la Passerelle maturité professionnelle – HEU	148	487	773	0,7%
Baccalauréats internationaux	–	–	619	0,6%
Certificats des écoles de culture générale	2 617	3 357	3 850	3,5%
Autres formations générales	371	155	–	0,0%

Sources: OFS – SBA, SFPI

© OFS 2016

² La maturité professionnelle correspond à une double qualification du fait que ses titulaires doivent déjà avoir un CFC en poche.

Degré secondaire II: formation professionnelle initiale

En Suisse, deux jeunes sur trois suivent l'une des près de 250 formations professionnelles initiales au terme de leur scolarité obligatoire. Ces formations sont, dans le 90% des cas, organisées selon le système dual qui prévoit une combinaison d'enseignement en entreprise (pratique) et en école professionnelle (théorie). Le 10% restant s'effectue dans une école à plein temps. La plupart des formations sont réglementées au plan fédéral par la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPPr).

Les certificats fédéraux de capacité (CFC), obtenus après 3 à 4 ans de formation, constituent le 91% des titres délivrés dans la formation professionnelle initiale en 2015. Avec 63 366 unités, ils augmentent de 4% par rapport à l'année précédente. Viennent ensuite les attestations fédérales de formation professionnelle (AFP), obtenues après 2 ans de formation (5 917 unités, en progression de 1% par rapport à 2014). Les autres types de formation professionnelle initiale ont, durant les 15 dernières années, perdu en importance et ne délivrent que 367 diplômes en 2015. Ceci s'explique par le remplacement progressif, dès 2002, des formations élémentaires par les AFP. S'ajoute à cela l'extension du champ d'application de la LFPPr aux domaines de l'agriculture et de la santé. Quant aux diplômes des écoles supérieures de commerce, ils sont progressivement remplacés, depuis 2012, par des CFC d'employés de commerce E.

Diplômes de la formation professionnelle initiale selon le type de formation, le sexe et l'origine, 2015 T3

	Total	% Femmes	% Etrangers
Formation professionnelle initiale	69 650	45,7%	15,2%
Réglementé par la LFPPr			
Certificats fédéraux de capacité CFC	63 366	45,8%	13,4%
Attestations fédérales professionnelles AFP	5 917	45,2%	34,1%
Diplômes des écoles supérieures de commerce	2	*	*
Non réglementé par la LFPPr			
Autres certificats de capacité	95	69,5%	*
Attestations de formation élémentaire	270	17,8%	*

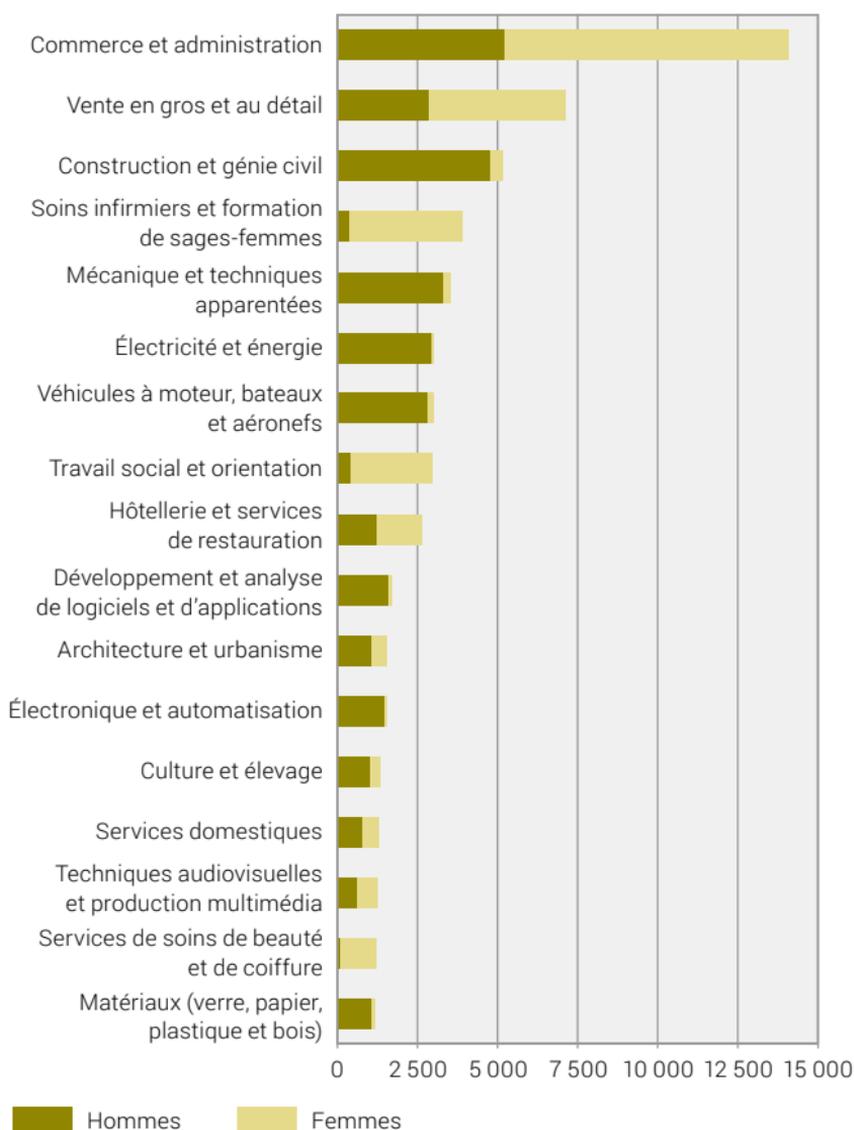
* Non indiqué car non applicable ou non pertinent dans ce contexte.

En termes de profil démographique, les porteurs de diplômes de la formation professionnelle initiale sont majoritairement des hommes (54%) et sont à 85% d'origine suisse. Les diplômes de la formation professionnelle initiale s'obtiennent en moyenne à 21,5 ans.

Près de 90% des CFC sont délivrés dans l'un des domaines illustrés dans le graphique ci-dessous. Viennent en tête les domaines «commerce et administration» (22%), «vente en gros et au détail» (11%) et «construction et génie civil» (8%). Alors que les professions commerciales présentent généralement une répartition hommes

Certificats fédéraux de capacité selon les domaines de formation les plus représentés et le sexe, 2015

G 1



– femmes plus ou moins équilibrée, d'autres professions sont clairement dominées par un sexe (par exemple: santé et travail social par les femmes, construction et mécanique par les hommes).

Au niveau des AFP, un tiers des attestations sont obtenues dans la vente en gros et au détail. Suivent les domaines liés à la santé et à la protection sociale (12%) ainsi qu'à la mécanique et aux techniques apparentées (8%). Les autres domaines de formation comptent chacun pour moins de 8% des diplômes délivrés. En termes de répartition entre les sexes, les titulaires d'une AFP des domaines de la santé et de la protection sociale sont avant tout des femmes alors que les AFP des domaines liés à la construction ainsi qu'à la mécanique et aux techniques apparentées sont principalement détenues par des hommes.

Degré secondaire II: formations générales

Les formations générales ne mènent en principe pas directement à une profession mais préparent aux études du degré de formation supérieur.

Au total, 40 363 titres ont été délivrés dans ce domaine en 2015. Il s'agit, principalement, de certificats de maturité gymnasiale et de certificats de maturité professionnelle (81% de tous les titres de formation générale)³. Viennent ensuite les certificats des écoles de culture générale (10%) et les maturités spécialisées (6%). Les certificats de la passerelle maturité professionnelle – HEU et les baccalauréats internationaux complètent cette offre avec relativement peu de titres remis en 2015 (1 392).

En termes de profil démographique, les porteurs de diplômes de formations générales sont en majorité des femmes (56%) et sont à 92% d'origine suisse. Les femmes sont particulièrement nombreuses à obtenir un certificat des écoles de culture générale ou une maturité spécialisée. Les diplômes de formation générale s'obtiennent en moyenne à 20 ans. Il existe cependant des différences entre les filières de formation. Ainsi, la maturité professionnelle (21 ans) et les certificats de la passerelle maturité professionnelle – HEU (23 ans) s'obtiennent en moyenne plus tardivement que les autres titres de la formation générale.

Diplômes des formations générales selon le type de formation, le sexe et l'origine, 2015 T4

	Total	% Femmes	% Etrangers
Formations générales	40 363	56,4%	8,5%
Maturités gymnasiales	18 602	57,3%	7,4%
Maturités professionnelles	13 988	46,4%	7,2%
Maturités spécialisées	2 531	80,8%	9,7%
Certificats des écoles de culture générale	3 850	76,8%	13,0%
Certificats de la Passerelle maturité professionnelle – HEU	773	41,1%	5,0%
Baccalauréats internationaux	619	47,0%	*

* Non indiqué car non applicable ou non pertinent dans ce contexte.

Source: OFS – SBA

© OFS 2016

³ La maturité professionnelle correspond à une double qualification du fait que ses titulaires doivent déjà avoir un CFC en poche.

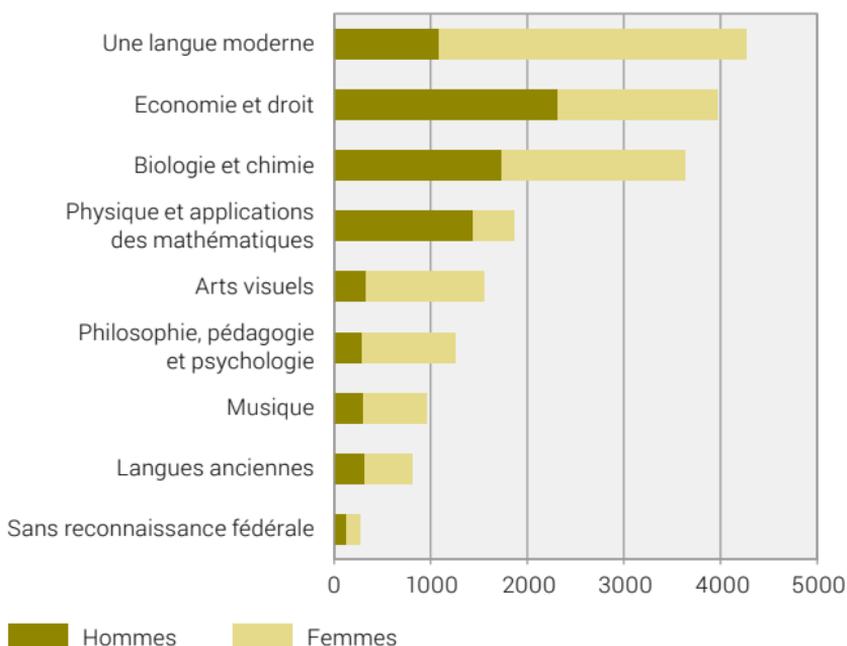
Degré secondaire II: maturité gymnasiale

Le 99% des certificats de maturité gymnasiale font l'objet d'une reconnaissance officielle par la Confédération (Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale ORM) et les cantons (Règlement de reconnaissance de maturité RRM). Le 1% restant est reconnu uniquement au niveau cantonal. La maturité gymnasiale donne accès aux hautes écoles universitaires et pédagogiques et, moyennant un stage pratique, aux hautes écoles spécialisées. L'accès aux hautes écoles est plus limité pour les porteurs de maturités reconnues uniquement au plan cantonal.

En 2015, 18 602 certificats de maturité gymnasiales ont été délivrés, soit 1% de plus que l'année précédente. Les trois options spécifiques les plus fréquentées sont: «une langue moderne» (23%), «économie et droit» (21%) et «biologie et chimie» (20%). La majorité des titulaires de maturité gymnasiale sont des femmes (57% en moyenne) sauf dans les options spécifiques «physique et application des mathématiques» et «économie et droit» où elles ne forment que le 23% resp. le 42% des effectifs.

Certificats de maturité gymnasiale selon l'option spécifique et le sexe, 2015

G 2



Source: OFS – SBA

© OFS 2016

Degré secondaire II: maturité professionnelle

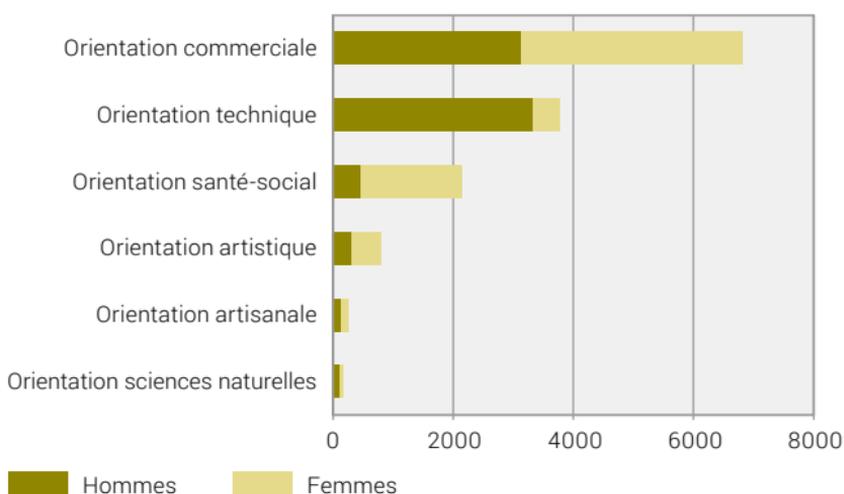
La maturité professionnelle, créée au début des années 1990, ouvre principalement les portes des hautes écoles spécialisées. Elle correspond à un double titre du fait que ses titulaires doivent déjà avoir un CFC en poche.

La maturité professionnelle peut se préparer soit pendant la formation professionnelle initiale (MP1) soit après (MP2). La part des personnes ayant obtenu leur maturité professionnelle en suivant le modèle MP2 n'a cessé d'augmenter ces dernières années (de 29% en 2000 à 47% en 2015).

En 2015, 13 988 certificats de maturité professionnelle ont été délivrés, soit 1% de moins que l'année précédente. L'orientation commerciale est celle dans laquelle les diplômes sont le plus souvent décernés (49%). Viennent ensuite les orientations techniques (27%) et santé-social (15%). Les femmes sont particulièrement bien représentées parmi les titulaires d'un certificat dans les orientations santé-social et artistique. Les certificats des orientations technique et sciences naturelles sont avant tout détenus par des hommes.

Certificats de maturité professionnelle selon l'orientation et le sexe, 2015

G 3



Source: OFS – SBA

© OFS 2016

Degré secondaire II: certificat de culture générale et maturité spécialisée

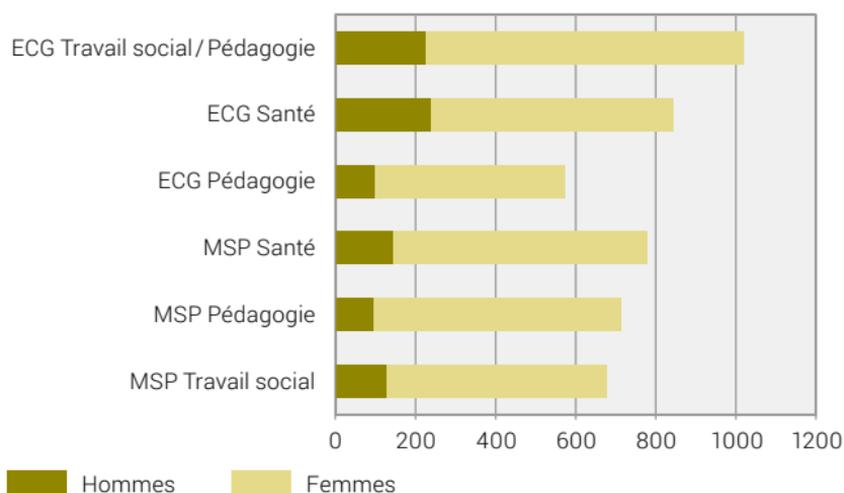
Les écoles de culture générale, dont l'instance de reconnaissance est la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), dispensent une formation générale tout en introduisant les élèves à un domaine professionnel. Le certificat de culture générale s'obtient au bout de trois ans. Depuis 2006, un an d'étude supplémentaire permet d'acquérir la maturité spécialisée. Les certificats de culture générale offrent l'accès aux écoles supérieures, les maturités spécialisées aux hautes écoles spécialisées et aux hautes écoles pédagogiques (orientation pédagogie).

En 2015, 3 850 certificats de culture générale et 2 531 certificats de maturité spécialisée ont été délivrés, soit, par rapport à l'année précédente, une quasi stagnation dans le premier cas (-0,3%) et une augmentation de 8% dans le deuxième.

Près de deux-tiers des certificats de culture générale sont délivrés dans l'une des orientations suivantes: «travail social/pédagogie» (26%), «santé» (22%), «pédagogie» (15%). Les maturités spécialisées sont principalement délivrées dans la santé (31%), la pédagogie (28%) et le travail social (27%). A noter que les porteurs de ces deux types de diplôme sont, à 78%, des femmes.

Certificats de culture générale (ECG) et maturités spécialisées (MSP) selon les orientations les plus représentées et le sexe, 2015

G 4



Source: OFS – SBA

© OFS 2016

Degré tertiaire: généralités

Deux types d'institutions décernent les titres de degré tertiaire: les institutions de la formation professionnelle supérieure et les hautes écoles. L'accès à une formation tertiaire dans une haute école exige l'obtention d'une maturité. Ces écoles n'acceptent que de manière restrictive les personnes qui en sont démunies. Bien que réglementée, la formation professionnelle supérieure est organisée différemment. Elle prépare les personnes ayant accompli une formation professionnelle initiale à assumer des fonctions techniques supérieures ou des fonctions dirigeantes.

En 2015, près de 85 000 titres ont été délivrés au degré tertiaire. Les deux-tiers proviennent des hautes écoles, le tiers restant de la formation professionnelle supérieure. Le doublement des titres délivrés dans les hautes écoles depuis 2005 est dû à la réorganisation des études dans le degré tertiaire⁴.

Diplômes du degré tertiaire, 2005–2015

T5

	2005	2010	2015	%
Formation professionnelle supérieure				
Diplômes des écoles supérieures ES	3 905	7 337	8 483	10,0%
Diplômes fédéraux	2 556	3 167	2 707	3,2%
Brevets fédéraux	12 251	13 137	14 835	17,4%
Examens finaux des autres formations professionnelles supérieures	9 194	3 148	472	0,6%
Diplômes postgrades ES + non ES	1 087	1 417	1 445	1,7%
Hautes écoles				
Diplômes d'une haute école spécialisée/pédagogique	7 889	2 024	1 048	1,2%
Diplômes de bachelor d'une haute école spécialisée/pédagogique	684	10 565	15 897	18,7%
Diplômes de master d'une haute école spécialisée/pédagogique	–	2 081	3 831	4,5%
Licences/diplômes universitaires	9 187	3 326	495	0,6%
Diplômes de bachelor universitaires	2 926	11 536	14 292	16,8%
Diplômes de master universitaires	1 290	7 961	13 439	15,8%
Diplômes de formation continue d'une haute école spécialisée/pédagogique	2 543	2 725	2 569	3,0%
Diplômes de formation continue universitaires	517	1 497	1 623	1,9%
Diplômes d'études approfondies ou spécialisées universitaires	1 175	270	56	0,1%
Doctorats	3 100	3 593	3 854	4,5%

Sources: OFS – SBA, SIUS

© OFS 2016

⁴ Transfert vers le tertiaire de formations qui se déroulaient auparavant au secondaire II, application des directives de la Déclaration de Bologne dans les hautes écoles.

Degré tertiaire: formation professionnelle supérieure

Les formations professionnelles supérieures permettent aux personnes ayant achevé une formation de plusieurs années au degré secondaire II et disposant d'une expérience professionnelle d'approfondir ou d'élargir leurs connaissances. Les programmes sont fortement axés sur la pratique et préparent à l'exercice de fonctions techniques et dirigeantes. Les titres de la formation professionnelle supérieure, ainsi que les filières de formation (écoles supérieures uniquement) sont, dans la grande majorité des cas, réglementés au plan fédéral par la LFPr.

En 2015, les brevets fédéraux constituent près de la moitié des 27 942 titres délivrés dans la formation professionnelle supérieure. Viennent ensuite, avec 35%, les diplômes et postgrades des écoles supérieures, les diplômes fédéraux (10%) puis les diplômes et postgrades des formations non réglementées par la LFPr (2%). Le nombre de titres délivrés dans ces dernières formations a fortement diminué durant la dernière décennie (-95%), ce qui s'explique par le fait qu'un grand nombre de formations, surtout dans les domaines de la santé et du social, sont désormais reconnues par la LFPr.

En termes de profil démographique, les porteurs de diplômes de la formation professionnelle supérieure sont en majorité des hommes (59%) et sont à 90% d'origine suisse. Les diplômes de la formation professionnelle supérieure s'obtiennent en moyenne à 31,5 ans.

Diplômes de la formation professionnelle supérieure selon le type de formation, le sexe et l'origine, 2015 T6

	Total	% Femmes	% Etrangers
Formation professionnelle supérieure	27 942	40,8%	9,8%
Réglementé par la LFPr			
Diplômes des écoles supérieures ES	8 483	48,0%	8,3%
Diplômes fédéraux	2 707	24,7%	8,6%
Brevets fédéraux	14 835	38,1%	9,0%
Diplômes postgrades ES	1 401	46,6%	19,2%
Non réglementé par la LFPr			
Examens finaux des autres formations professionnelles supérieures	472	72,7%	*
Diplômes postgrades	44	90,9%	4,8%

* Non indiqué car non applicable ou non pertinent dans ce contexte.

Degré tertiaire: écoles supérieures (ES)

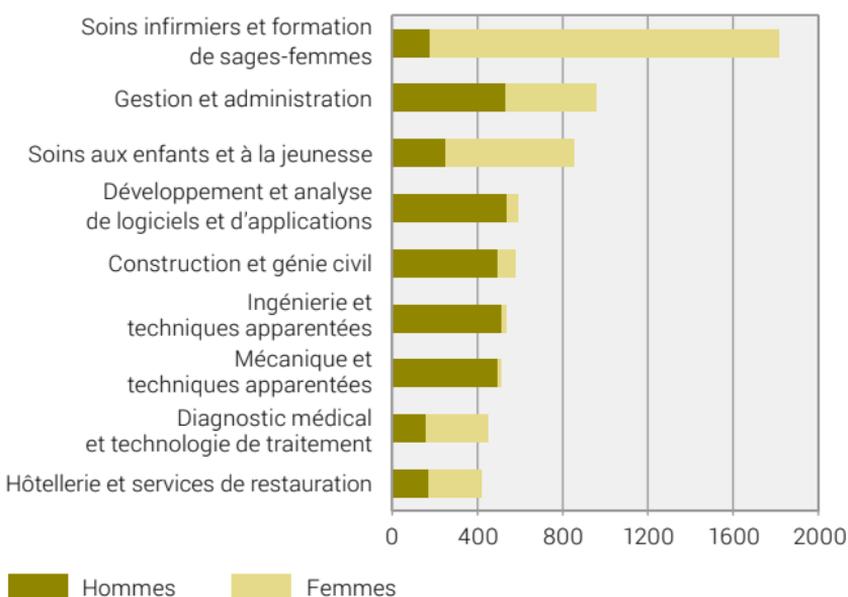
Les écoles supérieures proposent des formations institutionnelles durant au moins trois ans lorsqu'elles sont suivies en cours d'emploi et au moins deux ans lorsqu'elles se font à plein temps. Les différentes filières de formation sont reconnues au niveau fédéral par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). La réussite d'une formation dans une école supérieure débouche sur l'obtention d'un diplôme portant la mention «ES».

En 2015, quelque 8 483 diplômes et 1 401 diplômes postgrades ont été délivrés, soit, pour les diplômes, une progression de 5% par rapport à l'année précédente et, pour les postgrades, une quasi stagnation (-0,5%). Le nombre de diplômes a plus que doublé durant la dernière décennie, notamment en raison de la reconnaissance par le SEFRI des filières de la santé dès 2005.

Près de 80% des diplômes ont été obtenus dans l'un des domaines mentionnés dans le graphique ci-dessous. Le nombre de titres est le plus élevé dans les «soins infirmiers» (21%), suivi du domaine «gestion et administration» (11%) et du domaine «soins aux enfants et à la jeunesse» (10%). Les filières de la santé ou des soins comptent une forte majorité de femmes. C'est le contraire dans les filières liées au développement et à l'analyse de logiciels et applications, à la construction, à l'ingénierie et à la mécanique.

Diplômes des écoles supérieures selon les domaines de formation les plus représentés et le sexe, 2015

G 5

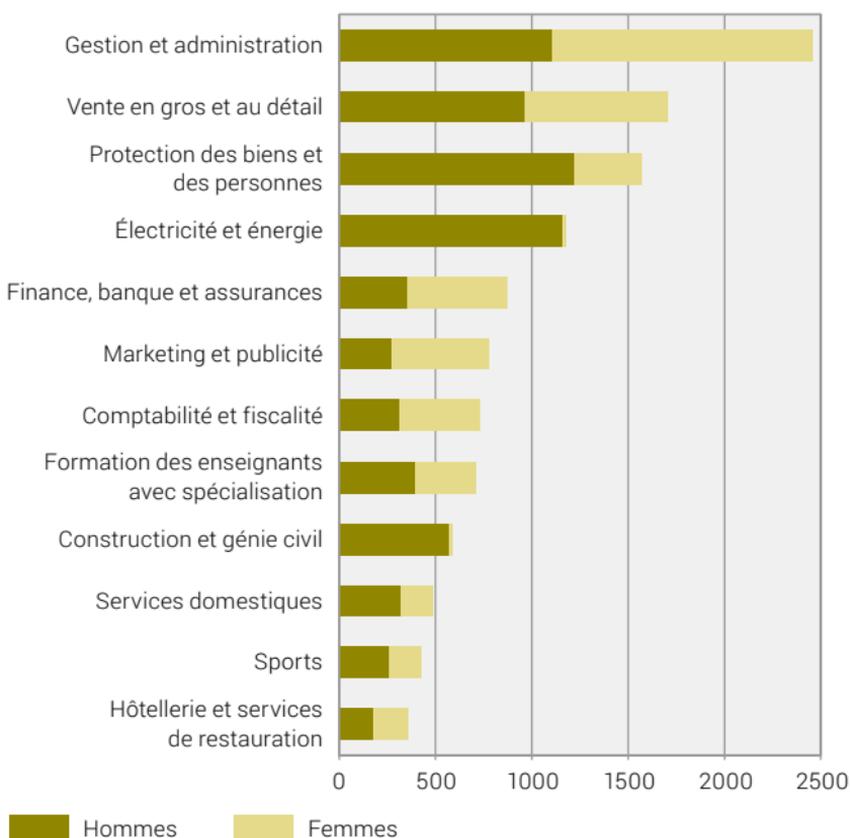


Degré tertiaire: brevets et diplômes fédéraux

Le brevet fédéral correspond à une première spécialisation et à un approfondissement des connaissances après la formation professionnelle initiale. Il s'obtient après la réussite d'un examen professionnel (EP). Le diplôme fédéral, délivré après la réussite d'un examen professionnel supérieur (EPS), permet aux professionnels d'acquérir la qualification d'expert et de se préparer à assumer des fonctions dirigeantes au sein d'une entreprise. Moyennant qu'un EPS existe dans le même domaine de formation, le brevet fédéral constitue généralement un préalable au diplôme fédéral. Les deux titres sont reconnus et protégés au plan fédéral.

En 2015, 14 835 brevets fédéraux ont été octroyés, soit 2% de plus que l'année précédente. Au cours des dix dernières années, le nombre des brevets fédéraux s'est accru de 21%. Quant aux diplômes fédéraux, 2 707 unités ont été délivrées en 2015, soit une augmentation de 3% par rapport à l'année précédente. Le nombre de diplômes fédéraux n'a pratiquement pas évolué depuis plusieurs années.

Brevets fédéraux selon les domaines de formation les plus représentés et le sexe, 2015 G 6

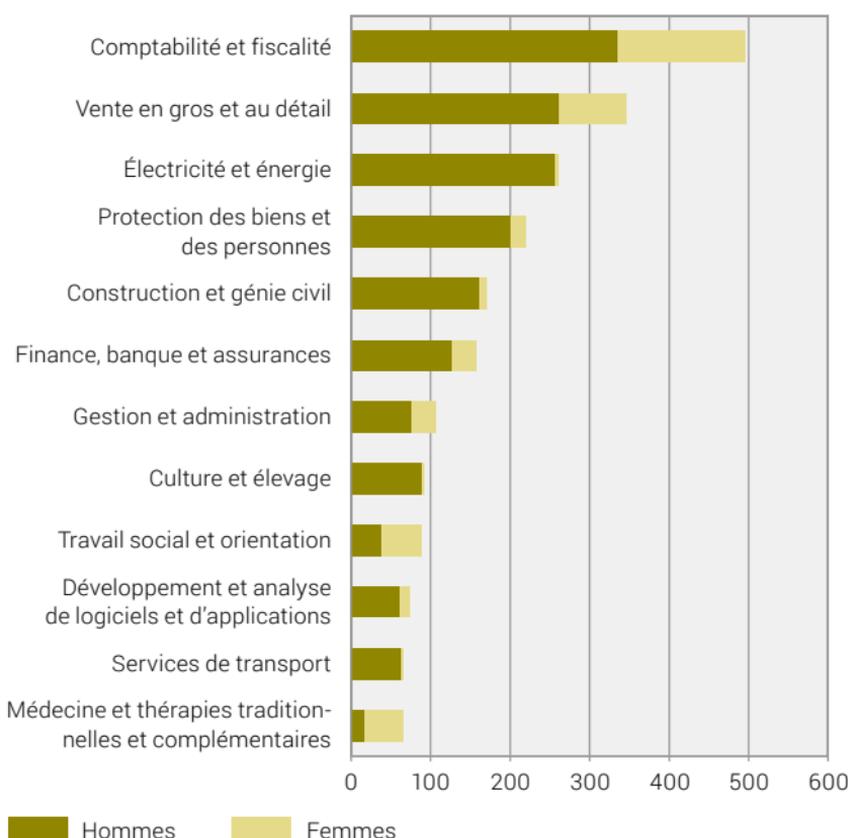


Près de 80% des brevets fédéraux sont délivrés en 2015 dans l'un des domaines de formation listés dans le graphique G 6 avec, en tête, les domaines «gestion et administration» (17%), «vente en gros et au détail» (12%) et «protection des biens et des personnes» (11%).

Quant aux diplômes fédéraux, 80% d'entre eux sont issus de l'un des domaines illustrés dans le graphique G 7. Le domaine «comptabilité et fiscalité» (18%) occupe le premier rang suivi de la «vente en gros et au détail» (13%) et de l'«électricité et énergie» (10%).

Alors que certains domaines de formation montrent une répartition hommes-femmes plus ou moins égalitaire (par exemple: comptabilité, finance, formation des enseignants, hôtellerie), d'autres sont plus clairement dominés par un sexe (par exemple: protection des biens et des personnes, électricité et construction par les hommes, gestion et marketing par les femmes). A noter que les femmes sont plus présentes parmi les détenteurs de brevets fédéraux (38%) que parmi ceux de diplômes fédéraux (25%).

Diplômes fédéraux selon les domaines de formation les plus représentés et le sexe, 2015 G 7



Source: OFS – SBA

© OFS 2016

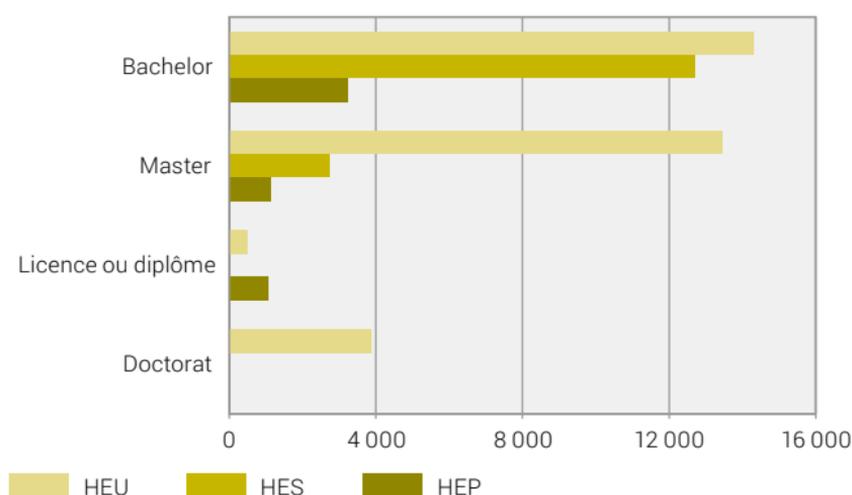
Degré tertiaire: Hautes écoles

Les principaux diplômes délivrés par les hautes écoles sont le bachelors et le master. L'obtention d'un bachelors requiert 180 crédits ECTS soit 3 ans d'études à plein temps. Le master s'acquiert après avoir récolté 90 à 120 crédits ECTS (180 crédits en médecine). Suite à la réforme de Bologne, le bachelors et le master ont progressivement et respectivement remplacé le diplôme des hautes écoles spécialisées (HES) et la licence/diplôme des hautes écoles universitaires (HEU). Les HEU décernent aussi des bachelors, mais il s'agit généralement d'un premier diplôme car la quasi-totalité des étudiants (85% dans les 2 ans) poursuit les études jusqu'au master. L'offre de filières d'études pour l'obtention d'un master HES est moins fournie que pour le bachelors, mais elle se développe au fil des ans. Dans les hautes écoles pédagogiques (HEP), le type de diplôme final dépend du degré auquel se destine le futur enseignant. Le diplôme HEP est donc un titre fréquemment délivré aux étudiants (plus de 1 000 diplômes en 2015), contrairement au diplôme HES (aucun en 2015) ou à la licence/diplôme HEU (environ 500 remis à des fins de cohortes ou dans des branches d'études très spécifiques).

Les trois types de hautes écoles offrent également différentes formations continues sanctionnées par divers diplômes selon la durée de formation. Enfin, les HEU ont la spécificité d'être les seules à décerner des doctorats. Le graphique G 8 donne une vue d'ensemble des titres remis en 2015 selon le niveau d'examens et le type de hautes écoles.

Nombre de titres délivrés selon le niveau d'examens et le type de hautes écoles (sans la formation continue), 2015

G 8



Degré tertiaire: Hautes écoles universitaires (HEU)

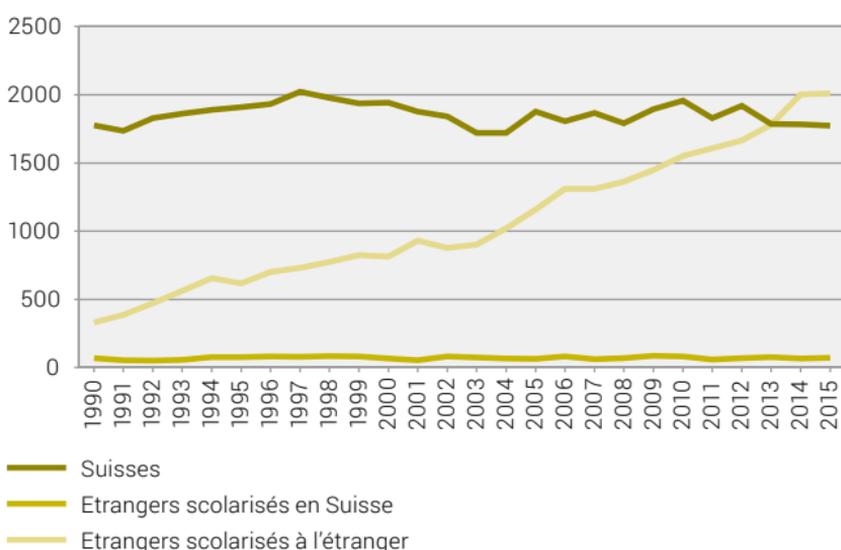
En 2015, les HEU ont délivré 14 292 bachelors, 13 439 masters, 3 854 doctorats et plus de 1 500 diplômes de formation continue ou études spécialisées et approfondies. Bien que la transition vers la structure de Bologne soit achevée, les HEU ont remis près de 500 licences/diplômes à des étudiants terminant leur cursus selon l'ancien règlement ou à des personnes immatriculées dans des domaines particuliers comme notamment la formation des enseignants du préscolaire et primaire.

En 2015, près du tiers des bachelors et le quart des masters ont été décernés à des étudiants suivant une formation en Sciences humaines et sociales. Au niveau du doctorat, c'est en Sciences naturelles et exactes qu'on dénombre le plus de titres délivrés (33% des doctorats).

La part des diplômes remis à des femmes fluctue selon les différents niveaux d'exams. Elle est inférieure à celle des hommes au doctorat (45%), mais supérieure au bachelor (52%) et au master (51%). La part des diplômes obtenus par des étudiants étrangers est particulièrement élevée au doctorat (54% en 2015). Comme le montre le graphique G 9, l'importance et l'augmentation de cette part est étroitement liée à la hausse des doctorats remis à des étrangers scolarisés à l'étranger avant le début des études venus spécifiquement en Suisse pour obtenir leur doctorat.

Evolution du nombre de doctorats délivrés selon le lieu de scolarisation des étudiants avant le début des études

G 9



Degré tertiaire: Hautes écoles spécialisées (HES)

Dans les HES, le bachelor s'est substitué au diplôme. En 2015, 12 678 bachelors y ont été décernés, alors qu'aucun diplôme n'a été distribué. Plus de la moitié des bachelors ont été délivrés à des étudiants en Economie et services (33%) et en Technique et IT (18%). L'offre de filières d'études pour l'obtention d'un master est moins fournie et moins généralisée que pour le bachelor. Près de la moitié des 2 700 masters remis en 2015 l'ont été dans des domaines artistiques. En règle générale, ce sont à peine 14% des étudiants qui poursuivent leur formation HES jusqu'au master. Les HES ont encore remis 2 400 diplômes de formation continue, dont plus de la moitié dans le domaine Economie et services.

La part des diplômes délivrés aux femmes (49% au bachelor comme au master) varie cependant fortement selon le domaine d'études considéré. En 2015, seuls 10% des bachelors en Technique et IT ont été décernés à des femmes, alors que celles-ci obtenaient pas loin de 90% des bachelors en Linguistique appliquée et en Santé). 14% des bachelors sont remis à des étudiants étrangers. Cette proportion est plus importante au niveau master (42%), ce qui s'explique en grande partie par le nombre élevé d'étudiants étrangers venus en Suisse pour obtenir un master dans un domaine musical.

Part des bachelors et des masters délivrés à des femmes et à des étrangers selon le domaine d'études, 2015

T 7

	Bachelor		Master	
	% Femmes	% Etrangers	% Femmes	% Etrangers
Total	48,7	14,4	48,9	42,4
Architecture, construction et planification	27,5	15,1	29,6	29,6
Technique et IT	10,2	10,7	7,5	16,6
Chimie et sciences de la vie	40,8	9,8	47,6	28,2
Agriculture et économie forestière	40,9	1,1	0	0
Economie et services	45,1	14,1	40,2	30,7
Design	62,9	24,0	64,8	53,9
Sport	27,0	2,7	29,4	5,9
Musique, arts de la scène et autres arts	53,4	32,9	54,9	59,1
Linguistique appliquée	89,5	14,0	96,4	14,3
Travail social	78,7	8,7	68,5	14,6
Psychologie appliquée	70,1	11,2	76,3	13,6
Santé	87,3	13,9	78,8	13,6

Source: OFS – SIUS

© OFS 2016

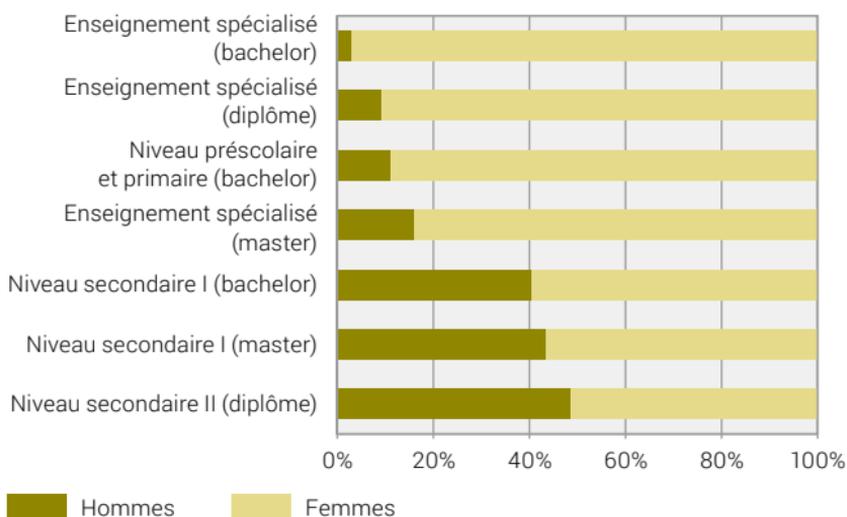
Degré tertiaire: Hautes écoles pédagogiques (HEP)

Les HEP ont été créées au début des années 2000 avec l'objectif d'harmoniser les formations des futurs enseignants sur le plan national. Les diplômes sont donc reconnus sur l'ensemble du territoire suisse, ce qui favorise la mobilité des enseignants. Dans les HEP, le type d'examen final dépend de la branche étudiée. Ainsi, 77% des 3 219 bachelors décernés en 2015 l'ont été à des futurs enseignants au degré préscolaire et primaire. Les HEP ont également remis 1 110 masters essentiellement en Formation des enseignants du niveau secondaire I (649) et en Pédagogie curative (436). Enfin, 98% des 1 048 diplômes ont été délivrés aux futurs enseignants du niveau secondaire II.

84% des bachelors, 68% des masters et 52% des diplômes sont remis à des femmes. Mais comme le montre le graphique G 10, c'est la branche d'études qui influence directement l'importance de la représentation féminine.

La part des titres remis à des étudiants étrangers oscillent entre 8% et 13% selon le niveau d'examens considéré.

Part des titres délivrés aux hommes et aux femmes selon la branche d'études, 2015 G 10



Source: OFS – SIUS

© OFS 2016

Sources

Statistique de la formation professionnelle initiale (SFPI)

La statistique de la formation professionnelle initiale (SFPI) renseigne sur toutes les personnes suivant une formation menant au certificat fédéral de capacité (CFC) ou à l'attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). Sont relevées toutes les personnes suivant une formation professionnelle initiale, principalement celles liées par un contrat d'apprentissage avec une entreprise formatrice (resp. avec une école des métiers ou une école de commerce pour les formations à plein temps), et inscrites dans une école professionnelle. Sont également relevées toutes les personnes effectuant, sans contrat d'apprentissage, une procédure de qualification ou de validation.

Statistique des diplômes – secondaire II et formation professionnelle supérieure (SBA)

La statistique des diplômes (SBA) dénombre chaque année les certificats des écoles de formation générale du degré secondaire II ainsi que les brevets, diplômes et diplômes postgrades du degré tertiaire (formation professionnelle supérieure). Les examens de la formation professionnelle initiale sont recensés séparément (voir SFPI).

Etudiants et examens finals des hautes écoles (SIUS)

La banque de données des étudiants et diplômés du système d'information universitaire suisse (SIUS) a été conçue au début des années 1970 pour répondre aux besoins croissants de coordination et de planification de la Confédération et des cantons dans le domaine des hautes écoles. Elle renseigne sur la situation dans les études, le déroulement de celles-ci et sur divers facteurs sociodémographiques des étudiants. Toutes les personnes immatriculées possèdent un identificateur personnel. Celui-ci permet de traiter les données personnelles relevées de manière anonyme et de réaliser des analyses de flux (par ex. changements de haute école ou de branche, taux de réussite, durée des études).

La banque de données sert de base pour les analyses scientifiques sur le déroulement des études dans les hautes écoles suisses, notamment pour les indicateurs des hautes écoles et les prévisions du nombre d'étudiants qu'établit l'OFS. Depuis l'année scolaire 2012/13, le NAVS13 est relevé en complément pour chaque personne permettant des analyses longitudinales sur l'ensemble des niveaux de formation.

Abréviations

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
CFC	Certificat fédéral de capacité
ECG	Ecole de culture générale
EP	Examen professionnel fédéral
EPF	Ecoles polytechniques fédérales
EPS	Examen professionnel fédéral supérieur
ES	Ecoles supérieures
HEP	Hautes écoles pédagogiques
HES	Hautes écoles spécialisées
HEU	Hautes écoles universitaires (EPF incluses)
LFPr	Loi fédérale sur la formation professionnelle
MSP	Maturité spécialisée
OFS	Office fédéral de la statistique
ORM	Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale
RRM	Règlement de reconnaissance de maturité
SBA	Statistique des diplômés – secondaire II et formation professionnelle supérieure
SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
SFPI	Statistique de la formation professionnelle initiale
SIUS	Système d'information universitaire suisse

L'OFS édite régulièrement des publications et des études thématiques sur ce sujet. Nous vous invitons à consulter notre site Internet:
www.education-stat.admin.ch

Commandes d'imprimés

Tél. 058 463 60 60

Fax 058 463 60 61

order@bfs.admin.ch

Prix

gratuit

Téléchargement

www.statistique.ch (gratuit)

Numéro OFS

1634-1600

La statistique www.la-statistique-compte.ch
compte pour vous.